

**Département d'études cognitives**  
**Sélection internationale 2026, rapport du jury**

Nous avons reçu des candidatures en provenance de pays et formations de l'UE et de pays extérieurs à l'UE. Les femmes étaient cette année en majorité parmi les candidats. Le spectre des formations initiales était relativement pertinent pour ce concours.

Deux candidatures ont été retenues à l'issue de cette première phase d'admissibilité, la sélection étant effectuée sur la base de i) la pertinence de la formation initiale, ii) la qualité de la scolarité, (iii) la qualité et pertinence du projet de recherche (clarté de la rédaction, originalité, faisabilité, organisation, portée théorique, approfondissement du projet), iv) l'adéquation de la formation SIL aux objectifs professionnels visés par les candidats, et enfin v) la connaissance de l'ENS-PSL, du département d'études cognitives (DEC) et des unités de recherche associées, ainsi que des formations offertes par l'Université PSL.

Les candidates retenues pour la phase d'admission ont passé deux épreuves distinctes de spécialité réalisées toutes deux à distance, en visioconférence : un examen écrit d'une durée de 2 h et un examen oral d'une durée de 30mn (précédé de 30mn de préparation) divisé en un travail de réflexion et un entretien de motivation.

L'examen écrit portait sur un article sur la phénoménologie de l'action et le cadre théorique proposé par Elisabeth Pacherie. L'article fourni aux candidates a donné lieu à 6 questions qui visaient à apprécier i) leur compréhension de la théorie proposée par Pacherie, ii) la qualité du raisonnement ainsi que iii) leur esprit critique.

L'examen oral s'est appuyé sur un article dont l'hypothèse centrale était qu'il serait possible de retrouver une capacité comme l'introspection dans les grands modèles de langage. Six questions ont été posées à partir de l'article. L'examen a ainsi permis d'apprécier les capacités des candidates à (i) identifier les motivations et hypothèses principales du cadre, (ii) décrire en détail les arguments donnés par les auteurs, (iii) s'interroger sur les objections possibles et les possibles réponses des auteurs, ainsi que (iv) faire preuve de pensée critique.

L'entretien de motivation visait à établir la maturité des candidates et les raisons ayant mené à leur candidature, leur connaissance de i) la formation proposée par la SIL dans le domaine des sciences cognitives et plus généralement ii) leur connaissance du diplôme de l'École normale supérieure et de l'environnement de l'École, ainsi que leurs objectifs académiques et professionnels.

A l'issue des épreuves, nous avons décidé de ne retenir aucune des deux candidates.

Valeria Giardino et Denis Bühler